

## **TARIFS APPLIQUABLES AU CCAS DE VILLEFRANCHE-SUR-MER**

### **Portage de repas à domicile**

Selon tarification en vigueur au 1er octobre 2022. La facturation s'effectue en fonction des ressources annuelles :

- 5.95 € de 0 à 870 €
- 7.05 € de 870.01€ à 970 €
- 9.64 € de 970.01 € à 1170 €
- 10.50 € à partir de 1170,01 €

*(Préparation des repas du lundi au dimanche avec livraison du lundi au samedi)*

*Responsable: BETTI Brice*

### **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ( sans prise en charge)**

- 25.60 € /heure ( du lundi au samedi )

*Délibération n° 2022-15 du 10 juin 2022 du CCAS de Villefranche-sur-Mer.*

### **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile avec APA ( Allocation personnalisée d'autonomie)**

- 23 € /heure ( du lundi au samedi )

*Arrêté du 30 décembre 2022 fixant le montant du tarif minimal mentionné au I de l'article L. 314-2-1 du code de l'action sociale et des familles pour 2023*

*Responsable: DANIERE Jérôme*

### **Service de laverie**

- 10 € par machine pleine avec séchage, pliage et acheminement du linge. Ce montant comprend la lessive, l'adoucissant et le coût du personnel.
- 5 € par machine pleine pour les personnes éligibles à l'aide sociale.

*Délibération n° 2022-38 du 06 décembre 2022 du CCAS de Villefranche-sur-Mer.*

## Informations pratiques

Le Centre Communal d'Action Sociale est ouvert au public **du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (excepté le jeudi après-midi)**.

En dehors de ces horaires et pour toutes urgences, contacter la police municipale de Villefranche-Sur-Mer au : **04 93 76 33 42**

Un répondeur téléphonique est à votre disposition afin d'être recontacté.

### Coordonnées

Tél : 04.93.01.83.32

Mail : [accueil@ccas-villefranchesurmer.fr](mailto:accueil@ccas-villefranchesurmer.fr)

### Adresse postale

Centre Communal d'Action Sociale de Villefranche-Sur-Mer

64 avenue Georges Clémenceau

06230 VILLEFRANCHE SUR MER

*Directrice du CCAS : POITOU Véronique*